

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

2<sup>e</sup> ADDITION  
AU BREVET D'INVENTION  
N° 503.751

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 22.933

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-plume réservoir à remplissage automatique avec ajustage de plume invariable.

M<sup>lle</sup> JEANNE MALLAT résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 22 octobre 1918.)

Demandée le 8 juillet 1919, à 15<sup>h</sup> 48<sup>m</sup>, à Paris.

Délivrée le 28 mars 1921. — Publiée le 6 septembre 1921.

1<sup>re</sup> addition n° 21.880.

La présente addition a pour objet des perfectionnements apportés au porte-plume réservoir à remplissage automatique décrit dans le mémoire annexé au brevet principal.

5 Dans le dispositif décrit ci-après, les torsions du tube de caoutchouc sont très légères; dans ces conditions, le tube ne se déforme pas et conserve bien son élasticité. Il est, par suite, inutile de munir le porte-plume de dispositifs de réglage pour ce tube, ce qui permet  
10 de modifier son organisation en la simplifiant de la façon suivante :

La pièce C (fig. 1) portant le tube de caoutchouc est solidarisée à demeure avec le  
15 talon B par un écrou en aluminium J. Sa saillie  $\alpha$ , par laquelle elle s'appuie à la tranche inférieure du talon, sert en même temps d'arrêt pour limiter le dévissage du talon, en venant buter sur le fond du réservoir.

20 Montage. — Pour solidariser la pièce C avec le talon, sans qu'elle tourne pendant son vissage par l'écrou J, ce qui tordrait le tube de caoutchouc, on emploie un outil spécial.

Le bouchon A cache et clôt ces pièces.

A l'intérieur du talon, il est hors de portée de  
25 la main pendant les dévissages de ce dernier.

Conducteur. — Le conducteur est ainsi modifié (fig. 2, conducteur vu par en-dessous et fig. 3, conducteur vu par en-dessous).

Le canal d'encre, à section carrée, est  
30 double dans son parcours central; schématiquement, il présente la disposition représentée sur la fig. 6. Cette disposition favorise la descente de l'encre quand, le porte-plume ayant été longtemps porté bec en l'air, le canal  
35 s'est vidé.

L'encre, en  $r$  (fig. 3, conducteur vu par en-dessous), prend l'un des canaux et reçoit de l'air par l'autre derrière elle jusqu'en  $r'$  (fig. 2, conducteur vu par en dessus), où elle bouche  
40 la prise d'air et trouve l'œil de la plume.

Les effets de capillarité semblent diminués. L'écoulement est bon, sans crachements, bien à la demande de l'écriture.

Le canal d'encre débouche dans le réservoir  
45 à la partie inférieure du conducteur (fig. 3).

Cette disposition permet d'utiliser l'encre presque jusqu'à la dernière goutte.

Le conducteur à canaux en hélice peut être installé avec ses canaux en ligne droite (fig. 7 et 8) de la façon suivante : Un canal (fig. 7) part de la pointe du conducteur en-dessus et s'arrête en *a*. Un deuxième canal part de l'arrière du conducteur en-dessous et s'arrête en *b* (fig. 8); c'est celui qui prend l'encre dans le réservoir. En *a* et *b* des fentes rectangulaires font communiquer les canaux dans leur partie centrale.

On voit que le fonctionnement et les résultats sont les mêmes qu'avec les canaux en hélice.

Sur les fig. 4 et 5 sont représentés des capuchons s'adaptant à l'appareil.

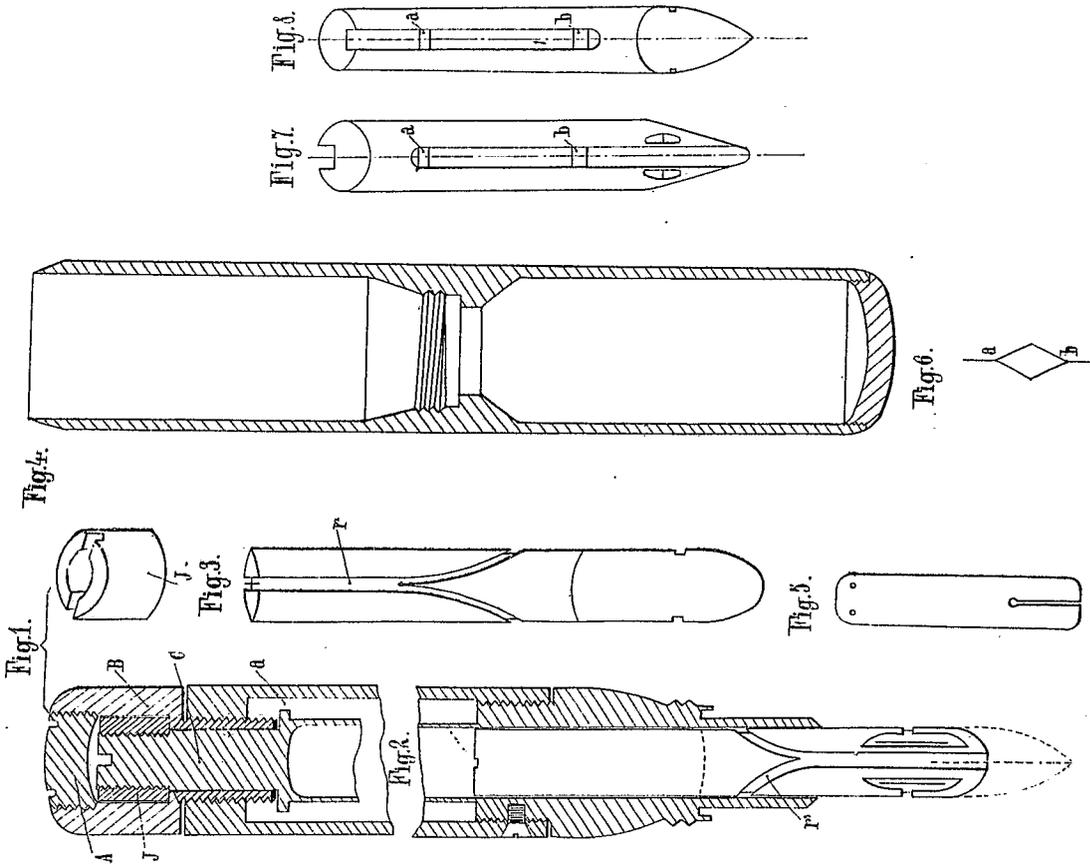
## RÉSUMÉ.

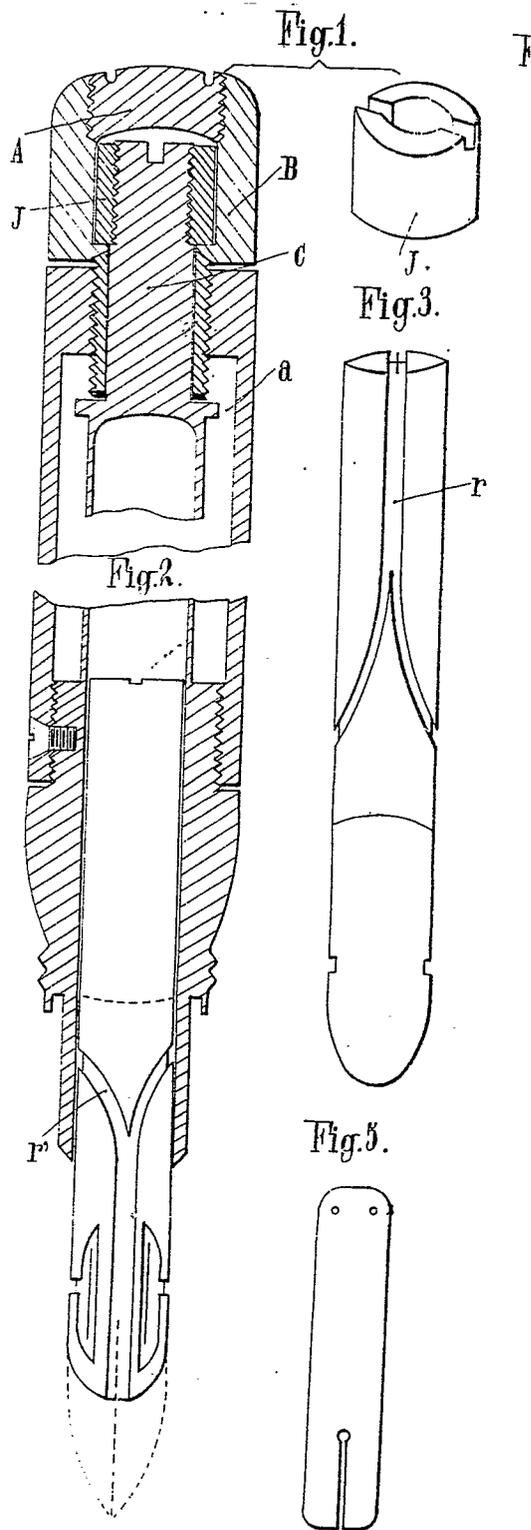
Perfectionnements apportés au porte-plume réservoir à remplissage automatique faisant l'objet du brevet principal, ces perfectionnements consistant essentiellement en un conducteur à canal d'encre double dans sa partie centrale, simple à ses extrémités, avec débouché du canal à sa partie inférieure, et une simplification dans la fabrication par suite de la diminution du nombre des pièces et de la suppression de toute pièce carrée.

M<sup>lle</sup> J. MALLAT.

Par procuration :

Société G. BRETON, P. AUDY, J. ROUSSET, A. VERGÉ





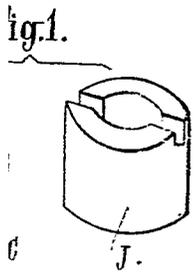


Fig.3.

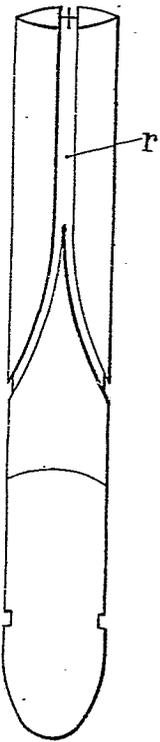


Fig.5.



Fig.4.

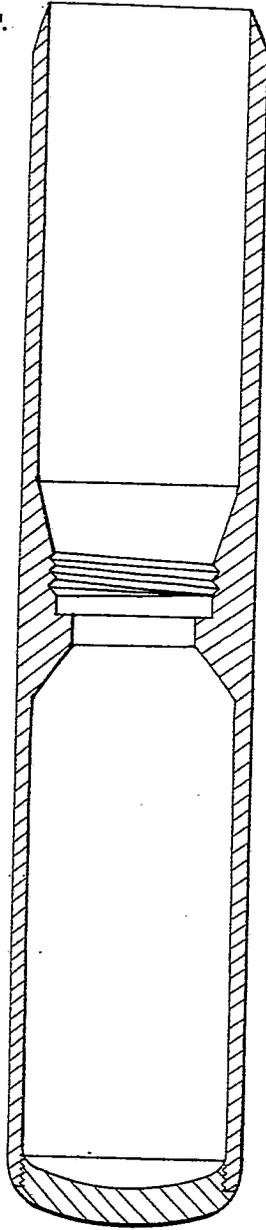


Fig.6.



Fig.7.

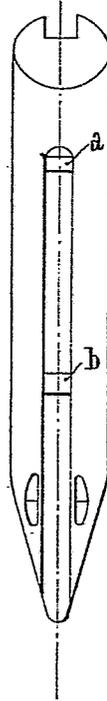


Fig.8.

